

PAREMPUYRE Magazine

Trimestriel **Janvier 2020**

Grand Angle
**Parempuyre veut rester
une ville tranquille**



À l'honneur

Entretien exclusif : le Père
et la Mère Noël p.12

L'Actu

Une convention pour la
future piscine
intercommunale p.6



Vente exceptionnelle d'Emmaüs : remise du chèque au CCAS



Retour en images

Premier Café biberon à la bibliothèque



Marche Rose contre le cancer du sein



Accueil des nouveaux Parempuyriens



Spectacle de Noël des enfants de la commune



Halloween fêté par les ALSH



Chorale patriotique du 11 novembre

Sommaire

- Retour en images — 2
- Édito — 3
- Actus — 4
- À l'honneur
Entretien exclusif:
le Père et la Mère Noël — 9
- Grand Angle
Parempuyre veut
rester une ville
tranquille — 10
- L'Actu des assos — 13
- Tribunes libres — 15
- Agenda — 16

Édito



Noël et les fêtes marquent une parenthèse au cœur de l'hiver. C'est un temps privilégié de retrouvailles et de partage... qui rend parfois aussi l'isolement et la précarité plus douloureux. À cet égard, il convient de saluer l'action du CCAS et des bénévoles qui, comme chaque année, accomplissent un travail remarquable auprès de nos aînés. Je tiens également à remercier toutes nos forces vives qui participent, tout au long de l'année, à faire de Parempuyre une commune dynamique et pleine de vie. Je pense notamment aux bénévoles de nos associations et aux agents de la collectivité engagés à nos côtés et qui oeuvrent avec professionnalisme, compétence et sérieux.

Noël, c'est aussi la magie des illuminations et des animations. Je souhaite que le programme concocté cette année encore enchante petits et grands Parempuyriens et qu'il traduise notre engagement : assurer le bien vivre ensemble dans notre ville. Un bien vivre qui exige le maintien de la sécurité. Comme nous le détaillons dans ce numéro, la municipalité a initié plusieurs actions en ce sens : signature d'une convention entre la Ville, Madame la Préfète et la Gendarmerie, recrutement d'un second policier municipal, vidéo surveillance, programme de participation citoyenne... Notre volonté est de tout mettre en œuvre pour veiller à la sécurité et la tranquillité publiques.

Par ailleurs, pour que Parempuyre continue de rimer avec qualité de vie et d'accueil, nous poursuivons des chantiers déterminants pour la commune. Je pense par exemple aux liaisons douces et au giratoire, dont les travaux ont débuté le 18 novembre, à la jonction de la route de Pauillac et de la rue de Landegrand. Les travaux pour régler les problèmes d'assainissement rue de Vassivey commenceront, quant à eux, à partir du 6 janvier, pour deux mois.

Nous ne relâchons aucun effort pour que Parempuyre reste une commune où il fait bon vivre et où chacun a sa place. Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2020.

Très fidèlement,
Béatrice de François
Maire
Conseillère déléguée de Bordeaux Métropole

Parempuyre magazine n°63
Magazine d'informations municipales
Trimestriel-Janvier 2020
ISSN 2554-4238
Mairie de Parempuyre
Hôtel de Ville 1, avenue Durand Dassier
33290 Parempuyre
Tél. 05 56 95 56 20-Fax 05 56 95 56 10
Courriel : ville@parempuyre.fr
www.parempuyre.fr

Directeur de la publication : Béatrice de François
Directeur de rédaction : Service communication
Responsable communication : Margaux Gréteau
Crédit Photos : Service communication, associations, Irma Del Pozo
Conception : Steeve Bianchi
Rédaction : Service communication - Anacoluthe

Impression : Imprimerie Laplante-RCS Bordeaux
337 926 745
Tirage 5250 exemplaires-Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées de manière responsable.
Impression réalisée par une entreprise Imprim'Vert, garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées.

ENFANCE JEUNESSE

SÉJOURS POUR LES 6-10 ANS ET LES 11-17 ANS

Cette année, le séjour ski pour la maison des jeunes (11-17 ans) aura lieu à Barèges/La Mongie, plus exactement au Chalet "le Hameau Rollet" à 1 km de la station, situé sur le Grand Tourmalet.

Il se déroulera **du lundi 2 mars au vendredi 6 mars 2020**, avec un programme du ski alpin sur 3 jours.

Le séjour pour les élémentaires (6-10 ans) s'organisera aussi dans les Pyrénées (lieu à définir). Au programme, découverte du ski alpin en alternance avec de la luge, la construction d'igloos et de la rando-raquettes. Le lieu et les dates vous seront précisés dès que possible.

Les pré-inscriptions s'effectueront du lundi 13 au vendredi 17 janvier 2020. Les bulletins seront disponibles dans les accueils de loisirs maternelles et élémentaires, à la maison des jeunes et au Pôle Enfance Jeunesse en mairie. Ce document devra être remis en main propre dans ces différentes structures. Attention, le bulletin de pré-inscription ne constitue pas une inscription définitive au séjour. Si les demandes sont trop importantes, une liste d'attente sera établie.



Pôle enfance jeunesse 05 56 95 56 12
secretariat-enfance@parempuyre.fr



ÉVALUATION DES TAPS

La ville s'est engagée dans une démarche d'évaluation participative et partagée des Temps d'Accueil Périscolaires plus communément appelés TAPS.

Pour ce faire, la Ville, accompagnée par un cabinet conseil, a souhaité la conception d'un questionnaire pour évaluer les TAPS proposés aux enfants de Parempuyre. La diffusion sera faite au cours du mois de janvier 2020 auprès des usagers et des acteurs de la communauté éducative (parents, enseignants, animateurs, élus, enfants...)

Un groupe de travail constitué de parents d'élèves, d'élus, de professionnels (enseignants et animateurs) a en charge la conception

de ce questionnaire. Une première rencontre s'est faite au mois de décembre 2019.

Une synthèse des résultats et des propositions sera communiquée au cours du mois de février 2020.



Pôle enfance jeunesse 05 56 95 56 12
secretariat-enfance@parempuyre.fr

LES ÉCOLES ÉQUIPÉES D'UN SYSTÈME D'ALERTE INTRUSION

Pour répondre à une volonté de la ville, l'ensemble des groupes scolaires a été équipé d'un dispositif d'alerte intrusion et risque majeur visant à prévenir de manière discrète le personnel de l'école (enseignants, agents d'entretien, etc.) depuis plusieurs points d'accès potentiels dispersés au sein des établissements.

Cette première phase d'équipement des écoles entre dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).



PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

Les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée 2020 des enfants nés en 2017 sont ouvertes **du 3 janvier au 17 mars 2020**. Merci de vous présenter au pôle enfance jeunesse de la mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

CULTURE

LE COUP DE COEUR DES LECTEURS

Chaque mois, retrouvez sur le site internet de la ville les coups de cœur des lecteurs de la bibliothèque municipale ! Un coup de cœur sera mis en avant dans chaque magazine.

Le coup de coeur de Christine

La Légèreté de Catherine Meurisse - BD adulte

Dessinatrice à Charlie Hebdo depuis plus de dix ans, Catherine Meurisse a vécu le 7 janvier 2015 comme une tragédie personnelle, dans laquelle elle a perdu des amis, des mentors, le goût de dessiner, la légèreté.

Après la violence des faits, une nécessité lui est apparue : s'extirper du chaos et de l'aridité intellectuelle et esthétique qui ont suivi en cherchant leur opposé – la beauté.

Afin de trouver l'apaisement, elle consigne les moments d'émotion vécus après l'attentat sur le chemin de l'océan, du Louvre ou de la Villa Médicis, à Rome, entre autres lieux de renaissance

"Raconter l'horreur..."

Le dessin vient remplacer les mots quand ils ne suffisent plus. Catherine Meurisse montre comment l'art a toujours pu aider à dépasser l'horreur. La bande dessinée est bel et bien le 8^{ème} art..."



REGARD SUR LE MONDE SE PRÉPARE

Du 14 février au 8 mars, nous vous donnons rendez-vous à L'Art Y Show pour découvrir l'histoire et les traditions de l'Irlande.

L'équipe en charge de l'événement travaille d'arrache-pied pour vous faire découvrir ce pays et vous préparer un programme riche et varié. Cet événement phare met à l'honneur chaque année un pays à travers différentes activités : cours de danse, cours de cuisine, spectacles, expositions... **L'inauguration aura lieu le vendredi 14 février à 19h à L'Art Y Show.**

ÉCOLE MUNICIPALE D'ART : LES RÉINSCRIPTIONS DÉBUTENT EN AVRIL

Les réinscriptions pour la saison 2020/2021 seront ouvertes dès le mois d'avril.

L'accueil est ouvert du lundi au samedi afin de répondre au mieux à vos attentes. Pour toute nouvelle inscription, merci de vous rapprocher de l'accueil : 05 56 35 34 04 / ema@parempuyre.fr - 5 Rue Henri Founeau
Attention, l'école est fermée durant les vacances scolaires.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

La 8^e édition du festival « **Au fil des arts** » se tiendra du samedi 12 juin au dimanche 21 juin inclus à L'Art Y Show. L'opportunité d'apprécier le talent des artistes de Parempuyre.

DU 14 AU 18 AVRIL 2020 L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ART OUVRE SES PORTES



Les portes ouvertes sont l'occasion de découvrir les activités artistiques proposées par l'ÉMA. Pour un conseil personnalisé, rapprochez-vous de l'accueil et vous serez orienté vers l'artiste-professeur correspondant à votre choix. Vous serez également renseigné sur les jours et horaires de cours ainsi que les modalités d'inscription. Accueil ÉMA : Lundi de 14h00 à 19h00, mardi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, jeudi 14h00 à 18h00, vendredi et samedi 9h00 à 12h00.



05 56 35 34 04
ema@parempuyre.fr

ENVIRONNEMENT



JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA VILLE

Le 12 octobre, environ 60 personnes se sont présentées à L'Art Y Show pour la traditionnelle journée de nettoyage de la ville.

Après un accueil autour d'une collation, les bénévoles sont partis couvrir les différents sites de la ville : bois d'Arboudeau/gravière, chemin vert, rue de l'usine et centre ville. Petits et grands ont ainsi récolté 760 kg de déchets. Plusieurs associations ont participé à cette journée avec notamment la présence pour la première fois cette année de la communauté d'Emmaüs.

Le coût de l'évacuation des déchets pour la ville s'élève à 161€.

LES ÉCOLES DE LA COMMUNE RECYCLENT LEUR PAPIER



C'est désormais la totalité des groupes scolaires qui est équipée pour le recyclage de papier. Des poubelles dédiées ont été mises en place dans les différents établissements scolaires et une formation a été dispensée à l'ensemble des élèves et du personnel. Aujourd'hui, l'ensemble des bâtiments communaux (l'ÉMA, la bibliothèque ou encore les services techniques) est concerné par cette démarche. Le tri des déchets sera également mis en place à la Maison des Associations dès son ouverture. Le partenariat avec la société ELISE permet de participer activement à la protection de l'environnement tout en créant des emplois locaux et durables pour des personnes en difficulté.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

JUSQU'AU 12 JANVIER

Déposez votre sapin* en vue de son recyclage dans un de nos 4 points de collecte

- Allée de l'Église (espace vert face aux services techniques)
- Rue du Villa (bois des Allées)
- Rue de la Gare (parking du cimetière)
- Rue de la Vieille Église (angle rue Camille Montoya)



Le broyage des sapins servira au paillage des massifs de la ville.

*Sapins naturels, sans sac, sans neige ni décoration

La municipalité met en place, cette année encore, un dispositif de collecte des sapins de Noël.

Jusqu'au 12 janvier, vous pouvez déposer votre sapin (sans sac, sans neige, sans décoration) en vue de son recyclage. Les points de collecte se situent allée de l'Église (à côté des ateliers municipaux), rue de la Vieille Église (angle de la rue Camille Montoya), rue de la Gare (parking du cimetière)

et rue du Villa (près de l'arrêt de bus). Le broyage des sapins servira au paillage des massifs de la ville.

MAIS AUSSI

UNE CONVENTION POUR LA FUTURE PISCINE INTERCOMMUNALE

Le 15 octobre dernier, Parempuyre s'est engagée aux côtés de Blanquefort pour un projet de création de piscine intercommunale qui devrait voir le jour au cours du premier trimestre 2023. L'apprentissage est au cœur de ce projet et de nombreux créneaux horaires seront destinés aux scolaires.

La piscine comprendra deux bassins, un spécifiquement destiné à l'apprentissage et un plus classique de 25m. Le bâtiment répondra aux normes environnementales (panneaux solaires, isolation thermique...). Des tarifs préférentiels seront mis en place pour les habitants des deux communes.



MAIS AUSSI

UNE PREMIÈRE STATION V³⁺ POUR PAREMPUYRE

Depuis mi-novembre, Parempuyre bénéficie d'une station V³⁺. Cette station qui est la 180^{ème} du réseau TBM permet d'accueillir 20 vélos, certains à assistance électrique, fonctionnant avec location de batterie. Son emplacement a été choisi pour permettre aux habitants de rejoindre la Gare de Blanquefort et de se balader dans le centre de la ville pour effectuer leurs achats quotidiens.



JEUNES DE 16 À 25 ANS : ENVIE D'AVANCER SUR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL, MAIS PAS QU' ?

Logement, santé, mobilité... peuvent être de vrais freins pour trouver un travail. La Mission Locale Technowest vous aide en construisant avec vous un Parcours vers l'Autonomie et l'Emploi (PACEA)



Le PACEA vous permet de travailler sur votre projet professionnel et de gagner en autonomie tout en bénéficiant d'une allocation qui vient vous soutenir dans vos démarches et votre parcours.

C'est un contrat d'engagement entre vous et la Mission Locale, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui aimeraient être accompagnés dans leur parcours (grâce à des actions et des dispositifs ciblés adaptés à vos besoins). Un seul critère : la motivation !

+ D'INFOS

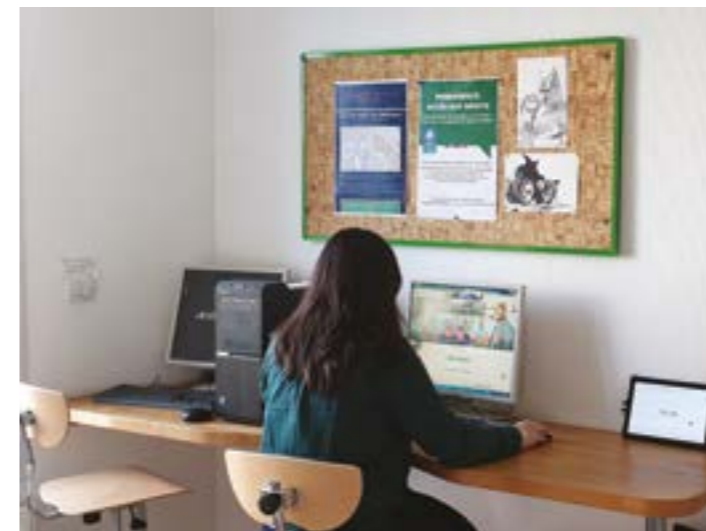
Mission Locale Technowest - Antenne de Blanquefort
Résidence Saint Ahon - Avenue du Général de Gaulle
33290 Blanquefort - Caychac
Tél. 05 56 35 41 97 Courriel : Blanquefort@missionlocaletechnowest.fr

Site Internet: www.mltechnowest.com (actualités, infos pratiques, témoignages)

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE D'UN ESPACE NUMÉRIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

Désormais, deux ordinateurs et une tablette viennent renforcer l'équipement de la bibliothèque pour faire de la bureautique ou avoir un accès à Internet. Le wifi est également disponible. **Ces services sont proposés gratuitement aux personnes inscrites à la bibliothèque, aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux étudiants.** Le temps maximum d'utilisation est de 1h par session. Un accompagnement pour les démarches et formalités administratives est également proposé sur rendez-vous.



CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION 30 MILLIONS D'AMIS



Lors du conseil municipal du 5 novembre, M^{me} le Maire a proposé la mise en place d'une convention avec l'association 30 millions d'amis pour la stérilisation de chats errants. Désormais, les chats capturés seront identifiés au nom de la Fondation et stérilisés avec une prise en charge partielle de la Fondation 30 millions d'amis. La ville de Parempuyre avait engagé des actions afin de lutter contre la prolifération des chats errants : achat de cages trappes et remise des animaux capturés à la SPA. Malheureusement la plupart des chats ainsi capturés finissaient

euthanasiés.

La stérilisation est la seule solution efficace pour maîtriser les populations de chats.

- D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc.

- D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

RAPPEL : INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les français(es) ayant obtenu la nationalité en 2019. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, 1^{ère} inscription, citoyen européen résidant en France...) vous devez demander à être inscrit(e).

Attention! Les personnes inscrites sur la commune et ayant déménagé sur celle-ci doivent obligatoirement se ré-inscrire (pour cela, se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité ou d'un passeport).

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est encore possible d'effectuer cette formalité.

À noter : la ville compte désormais 8 bureaux de vote : L'Art Y Show (bureaux 1 et 2), le Dojo - Club House (bureaux 3 et 4), l'Athénée Municipal (bureau 5), le Groupe scolaire Fontanieu (bureau 6), l'école élémentaire Libération (bureau 7) et la Maison des Associations (bureau 8).

+ d'infos : www.service-public.fr ou en mairie auprès du service Etat-Civil : 05 56 95 56 19.

POINT TRAVAUX

SÉCURISATION DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Un plateau surélevé a été créé à l'intersection des rues Maurice Fillon et Général de Gaulle, afin de ralentir la circulation automobile, sécuriser les trottoirs, les traversées piétonnes et la piste cyclable. L'élargissement des trottoirs au niveau du 45 rue du Général de Gaulle, l'amélioration de la giration des véhicules depuis la rue Maurice Fillon vers la rue du général de Gaulle et la mise en place de potelets anti-stationnement viennent compléter l'aménagement.



TRAVAUX ROUTE DE PAUILLAC / RUE DE LANDEGRAND

Les travaux pour la création d'un giratoire au carrefour rue de Landegrand / route de Pauillac ont débuté le 18 novembre. Afin de sécuriser le chantier, un radar mobile de chantier à double sens est installé. Les travaux vont durer 4 mois, pour un montant de 500 000 €.



MAISON DES ASSOCIATIONS

Les travaux de la Maison des associations, de l'espace de co-working et du musée des combattants sont bientôt achevés. Nous vous communiquerons dès que possible la date d'inauguration.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DE VASSIVEY

Des travaux pour l'assainissement des eaux pluviales de la rue de Vassivey auront lieu à partir du 6 janvier 2020 pour un coût de 780 000 €. Ils se dérouleront en deux phases :

1^{re} phase : pose d'un nouveau réseau d'assainissement pour les eaux pluviales depuis la rue de Vassivey vers la rue de Ségur.

2^e phase : raccordement à un fossé plus au nord sur la rue de Ségur.

Ces travaux se dérouleront sur une période de 2 mois et seront gérés par les services de Bordeaux Métropole.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ARDILLÈRES

Le projet d'aménagement de la rue des Ardillères doit permettre de sécuriser les différents usagers de la route, créer du stationnement et garantir la bonne gestion des eaux de pluie sur la chaussée. Il prévoit ainsi la création de rétrécissements de chaussée avec systèmes de priorité afin de réduire les vitesses, l'aménagement

de stationnements en chicane sur chaussée, la création de noues d'infiltration, et la création d'une zone 30 sur toute la longueur de la voie. Les travaux débuteront deuxième quinzaine de février et la fin du chantier est prévue pour l'été 2020.

FIN DE TRAVAUX RUE DES COMPAGNONS DE L'ABBÉ PIERRE

Face à la difficile cohabitation des différents usagers de la route sur cet axe, la rue des Compagnons de l'Abbé Pierre a été aménagée afin de réduire la vitesse des véhicules motorisés (création de deux plateaux surélevés au droit de l'entrée d'Emmaüs et à l'intersection avec l'allée de l'Usine), organiser le stationnement et sécuriser les piétons par la création d'un trottoir dédié protégé par des barrières en bois.



Qui a dit que le Père et la Mère Noël n'existaient pas ? Ils habitent même Parempuyre ! En décembre, ils ont donné rendez-vous aux habitants pour une tournée tout en sourires. Le reste de l'année, ils cachent leur véritable identité sous les noms de Jean-Luc et Stéphanie Brégille. Mais chut ! C'est une couverture.

Depuis quand faites-vous le père et la mère Noël ? Quel a été le déclic ?

« Il y a 4 ans, mon mari a fait le pari avec une caissière d'Intermarché qu'il viendrait faire ses courses déguisé en père Noël. Il a gagné ! L'idée a tellement plu que le Président de l'association des commerçants de Parempuyre l'a contacté pour jouer ce rôle dans les boutiques. Je l'ai suivi. Depuis deux ans, nous faisons aussi le Père et la Mère Noël pour le compte de la Mairie, toujours bénévolement. On pose même nos RTT pour écumer la Ville pendant les fêtes ! »

Quel est le secret de votre motivation ?

« Nous adorons nous déguiser et faire plaisir. Nous sommes ravis de voir pétiller le regard des petits et des grands. Une dame m'a dit un jour : « Vous me redonnez l'envie d'y croire »... une confiance qui m'a mis les larmes aux yeux, car je suis une Mère Noël hyper émotive ! Pour que la magie opère, nous sommes attentifs à chaque détail : nos bottes et nos habits sont assortis et mon mari porte la même fausse barbe depuis le début. Nous mettons au moins une heure à nous préparer avant chaque sortie. »

Cette année, où agitez-vous vos cloches ?

« Nous avons commencé le 1^{er} décembre pour le Noël des petits de Parempuyre, cachés dans un chalet près de la scène de la salle de l'Art Y Show. Ensuite, nous avons fait le Noël des enfants de la mairie, puis celui de la crèche. On nous a vus dans le centre-ville, chez nos amis les commerçants, pour une distribution de cadeaux et des séances photos avec les habitants. »

Personne ne vous a démasqués ?

« Une fois, dans un restaurant, une petite fille m'a dit : « C'est toi la Mère Noël parce que tu sens bon comme elle ». Heureusement, sa mamie lui a expliqué que plusieurs dames pouvaient porter le même parfum. Ouf ! Pour éviter de se laisser ainsi piéger, on révise nos fiches : par exemple, on connaît chaque renne par son petit nom. »

Et après Noël, que faites-vous ?

« Nous redevons Stéphanie Brégille, 50 ans, négociatrice télécom et Jean-Luc, 53 ans, maître de chai. Nous retirons les décorations de notre maison pour rester incognito. Mais parfois, on craque : cette année, on a accepté de faire Halloween. Mon mari était un « Ça » très convaincant. Moi, j'étais « La Catrina », la reine des morts au Mexique. Car on aime aussi faire peur ! »



Le Père et la Mère Noël à la rencontre des jeunes Parempuyriens.



Parempuyre, veut rester une ville tranquille

Même si, comparée à d'autres communes plus citadines ou non, Parempuyre jouit encore d'une tranquillité de « village », on constate depuis deux ans une augmentation des incivilités. Dégradation de mobilier et d'équipements urbains, effractions, cambriolages... Pour renforcer la présence des agents chargés de la sécurité sur son territoire, mieux partager moyens et informations, la mairie a lancé plusieurs actions, toujours sous le sceau de la prévention.

« Nous déplorons des vols dans les jardins, des cambriolages, mais surtout des dégradations, des feux de poubelles municipales et des effractions sur les bâtiments communaux comme le complexe sportif Léo Lagrange », reconnaît-on. Les gendarmes se trouvent parfois démunis, car les auteurs de ces délits, quand ils sont arrêtés, sont rarement sanctionnés par la justice, qui préfère se concentrer sur des

cas plus graves... Pour exemple, 4 mineurs qui ont commis l'essentiel des dégradations sur la commune depuis janvier 2019, ont dû être présentés 13 fois à la justice avant que des sanctions ne soient prises. Décourageant pour les forces de l'ordre, et risqué pour la tranquillité publique : car en l'absence de sanction pénale, les contrevenants franchissent la ligne avec moins de scrupules.

Police Municipale et gendarmerie : unis pour la sécurité publique

Face à cette situation, plutôt qu'attendre une aide de l'État qui tarde à venir, la Ville de Parempuyre a pris les devants et contribue au bon déroulement des missions de sécurité sur son territoire. Ainsi, plusieurs actions ont été lancées. L'une des plus significatives est certainement la récente signature d'une convention de coordination entre la Préfète de Gironde et Mme Le Maire de Parempuyre. Elle permet notamment de valider une coopération renforcée entre,

la Police Municipale d'une part et la gendarmerie nationale de l'autre (voir notre article page 12 « 3 questions au Major Wiliczowski »). C'est aussi cette convention qui officialise la mise en place de la participation citoyenne : un dispositif d'État bienveillant qui renforce les liens entre les habitants et les forces de police et associe les Parempuyrien(ne)s à la protection de leur quartier, sur la base du volontariat*.

La vidéo-protection aux points stratégiques

Autre décision forte, la mise en place de caméras de vidéo-protection sur la commune. Une dizaine de ces outils dissuasifs sera installée en début d'année sur les voies structurantes et les équipements sensibles : rue de Macau et Avenue de Labarde, sur les axes Nord et Sud et rue de la Gare, avenue Durand Dassier et rue des Palus pour les axes Est et Ouest. Ainsi, si des infractions sont commises en ville, la Police Municipale et la gendarmerie peuvent identifier les véhicules ou les délinquants grâce à la vidéoprotection.

Police Municipale : la mairie recrute

Ça bouge aussi du côté de la Police Municipale. Un premier agent recruté au début du mois de septembre 2019 devrait bientôt pouvoir travailler avec son binôme, puisque la mairie en recrute un second. De plus, alors que les agents ne disposaient jusqu'ici que d'un bâton de défense de type Tonfa, la mairie a obtenu l'autorisation que ses agents de police municipale soient armés (armes dissuasives mais non létales) : d'un taser (ou pistolet à impulsions électriques) et d'une bombe lacrymogène. Une caméra mobile complètera cet équipement pour filmer les conditions dans lesquelles les policiers exercent leur mission et le bon déroulement des interventions.



Le chiffre

45 000 euros

C'est le coût moyen annuel d'un Policier Municipal pour la Ville, charges incluses.

« Nous faisons surtout de la prévention »

Aurélie, l'actuelle policière municipale, se réjouit de ce recrutement imminent : « À deux, nous pourrions plus facilement remplir toutes nos missions et régler les problèmes de divagation des animaux, infractions environnementales comme l'élagage et le déboisement sauvages, les feux en dehors des périodes prescrites... Nous veillons aussi à la mise en fourrière de véhicules épaves, aux objets trouvés, à la sécurisation aux abords des écoles... Les petites incivilités et le non respect du code de la route nous occupent beaucoup, mais nous faisons également de la prévention : en assurant un rôle de médiation entre voisins qui ont un différend ou en faisant des patrouilles de surveillance dans les quartiers pendant les vacances**. Via la convention signée avec la Préfecture et la gendarmerie, la Police Municipale est même partie prenante dans le nouveau CLSPD [Cf. notre encadré « Repère »] dont la première réunion s'est tenue début décembre ».

Pour les Parempuyriens et les Parempuyriennes, le doublement des effectifs de Police Municipale et l'ensemble des actions lancées ces derniers mois pour renforcer la sécurité, sont autant de gages de tranquillité... et des conditions du bien vivre sur la commune.

* Vous êtes intéressés par le dispositif de Participation Citoyenne ? Faites-vous connaître auprès de la mairie : 05 56 95 56 20 / www.parempuyre.fr (rubrique « contact »).

** Opération « tranquillité vacances ».

Repère

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance rassemble des élus et des professionnels confrontés à la délinquance. Ces derniers se retrouvent régulièrement pour échanger sur les actions de prévention menées dans les différentes structures ou pour en programmer de nouvelles. Ce dialogue nourri entre les différentes instances de veille facilite ensuite la prise en charge des jeunes en difficulté.

[3 questions au Major Wiliczowski, adjoint au commandant d'unité de la brigade de gendarmerie de Blanquefort]



QUEL EST LE PROFIL « SÉCURITAIRE » DE PAREMPUYRE ?

« J'ai passé 24 ans en cité dans la région parisienne et je peux vous dire que, même dans les coins les plus problématiques de Gironde, on ne retrouve pas le niveau d'insécurité de la région parisienne. Il n'y a pas de zone de non droit dans le département, encore moins à Parempuyre. En revanche, on trouve des délinquants d'habitude, des gens qui pratiquent la délinquance au quotidien : vols à la roulotte, cambriolages... Mais ce ne sont que quelques individus. »

QUE VA CHANGER LA CONVENTION PASSÉE AVEC LA PRÉFECTURE ET LA VILLE DE PAREMPUYRE ?

« La Ville a eu une excellente initiative en proposant cette convention. Elle va faciliter notre travail. En effet, les gendarmes sont constamment à la recherche d'informations qui leur permettent d'identifier puis d'interpeller les auteurs d'incivilités, si possible en flagrant délit, avant de les déferer devant le procureur de la République. La convention permet d'officialiser et de renforcer les liens que nous avons avec la Police Municipale. Par sa connaissance du terrain et de la population, Aurélie peut faire un vrai travail de prévention. Par ailleurs, comme le stipule la convention, elle est assermentée : ses procès verbaux et ses constatations sur le terrain font foi. Elles peuvent nous permettre de démarrer une enquête ou d'engager une procédure judiciaire »

LA CONVENTION VOUS DONNE-T-ELLE CONCRÈTEMENT D'AVANTAGE DE MOYENS D'ACTION ?

« Oui. Et je peux donner un exemple récent. Mi novembre 2019, la policière municipale de Parempuyre a trouvé deux scooters sur la voie publique. Leur apparence lui a semblé bizarre. Elle nous a appelés pour nous faire part de la situation. Après une rapide enquête, il s'est avéré que ces deux véhicules avaient en effet été volés. Nous en avons informé la policière et nous avons aussitôt envoyé un garagiste agréé pour enlever les scooters de la voie publique. Sans convention, nous n'aurions pas été autorisés à partager cette information avec elle. »



Le projet de participation citoyenne présenté en réunion publique le 11 avril 2019

« Cette convention est une excellente initiative »

Numéros utiles

> Police Municipale :

06.07.87.90.15

> Gendarmerie

BLANQUEFORT :

05.56.95.51.40

> Adjoint de Permanence :

06.08.91.62.36

> Conciliateur de justice :

05.56.95.50.95

(mairie de Blanquefort)

Emmaüs Aquitaine

Depuis toujours Emmaüs lutte contre les injustices sociales et les diverses formes d'exclusion.

À la Communauté Emmaüs de Parempuyre, les compagnes et les compagnons passent gratuitement récupérer les dons.

Ils les trient, les valorisent et les vendent dans le Bric à Brac de Parempuyre.

Leur travail permet de faire vivre 54 compagnes et compagnons ainsi que 13 personnes accueillies dans le cadre de l'urgence hivernale et d'aider les plus démunis, en Gironde et sur le plan national.

Vos dons (tous, sauf : cassettes vidéos, armes même décoratives, produits dangereux, alimentaires ou alcool) permettent aux compagnes et compagnons de pérenniser l'action de l'abbé Pierre : "Aider les plus souffrants".

Nous vous remercions pour votre générosité.

EMMAÛS AQUITAINE

2 rue des Compagnons de l'abbé Pierre

33290 PAREMPUYRE

Standard ouvert au : 05 56 35 25 26

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00

le samedi de 8h30 à 11h00

RPEP



L'inauguration du groupe scolaire Madeleine Brès s'est déroulée dans un climat d'engouement. Le déplacement doux étant privilégié autour de cette école, nous avons travaillé de concert avec l'école et la municipalité pour créer une ligne pédestre de ramassage scolaire, ainsi est né le Pédibus. Cet autobus pédestre ne faiblit pas et brave tous les temps ! La preuve, dès le mois de janvier, un deuxième Pédibus sera mis en place. Bravo aux parents volontaires qui accompagnent chaque jour les enfants. Après les poubelles « recyclage papier » installées par la Mairie dans les écoles, continuons à enseigner à nos enfants des gestes écoresponsables. Le RPEP vous accompagne et vous fournira un petit guide « ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI » pour vous inspirer dans la préparation des piqueniques à chaque sortie scolaire.

L'équipe du RPEP écoles et collège vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2020. Qu'elle vous apporte bonheur, joie, satisfaction et réussite pour vous et pour vos enfants.

Vos représentants RPEP

<http://rpeparempuyre.wixsite.com/rpep>

<https://www.facebook.com/rpepparempuyre/>

Porte du Médoc



Le vide grenier organisé par l'association parempuyrienne de loisirs « Porte du Médoc » le dimanche 13 octobre a été couronné d'un franc succès. Près de 90 exposants et une foule importante ont participé à cet évènement sous un ciel resplendissant.

La fête des adhérents, le 18 octobre à L'Art Y Show, a été, pour l'atelier théâtre de l'association, le moment de mettre en pratique le travail de toute une année de répétitions.

Le dimanche 20 octobre, c'est une cinquantaine d'adhérents qui ont participé au voyage à Bayonne avec une visite de la citadelle suivi d'un repas à la cidrerie Txopinondo à Ascain.

Le samedi 9 novembre, environ 90 personnes ont participé au loto pour tenter de gagner les beaux et nombreux lots que l'association avait mis en jeu.

Un super thé dansant a réuni plus de 300 personnes le dimanche 17 novembre à L'Art Y Show, animé par l'orchestre JL. Vincent.

Le loto de Noël du 14 décembre a réuni une belle assistance et le téléviseur de 125 cm a fait le bonheur du gagnant de ce gros lot.

Le jeudi 19 décembre, a eu lieu le repas spectacle proposé comme chaque année aux adhérents. C'est à Mezos dans les Landes, au cabaret « Le Mirage » qu'a eu lieu ce repas.

Pour le 1^{er} trimestre de l'année 2020, l'association propose à ses adhérents le programme suivant : AG le 21 janvier, Thé dansant le 2 février, séjour « Randonnées raquettes » du 3 au 8 février, Loto le 21 mars et le dimanche 29 mars une journée à la Corderie Royale de Rochefort.

Adhésion à l'association : 22,00 €uros/an pour les Parempuyriens.

Association « Porte du Médoc » 12, rue Anna de Noailles à Parempuyre.

Tel : 05 56 35 86 42 - assptedumedoc@orange.fr

Tennis Club de Parempuyre



Ce début de saison sportive aura bien débuté pour le TCP :

- Malgré une pluie omniprésente, le tournoi adultes du club a pu se dérouler comme prévu et a permis à plus de 120 joueurs de s'affronter sur les quinze jours du tournoi.

- Le club s'est vu récompensé par la Ligue de Nouvelle Aquitaine pour son dynamisme et pour ses résultats en matière d'animation et de développement (le club a fini 3^{ème} sur près de 300 clubs).

- Le club a, dans sa volonté de créer une identité club, organisé un grand goûter et à offert un t-shirt club à chaque enfant de l'Ecole de Tennis.

- A côté de tout cela, il ne faut pas oublier les

Pour nous suivre:

<https://www.facebook.com/tc.parempuyre/> ou <http://www.tcparempuyre.fr/>

adultes qui ont déjà commencé les matchs par équipes.

- Côté jeunes, les plus petits ont eu droit à un plateau interne afin de découvrir les matchs tandis que les plus grands se préparent pour les matchs par équipes qui ne vont plus tarder.

Le premier trimestre 2020 verra les différentes compétitions individuelles et collectives se succéder.

Et 2020, doit être l'année de l'arrivée du nouveau club house, que les adhérents attendent avec impatience.

Bref, la saison 2019-2020 a bien commencé et tous les voyants sont au vert pour que cela continue.

Rando Sac au dos

**GR10**

C'est la quatrième année que nous progressons sur le GR10 (chemin de Grande Randonnée), traversant les Pyrénées occidentales et centrales.

Nous avons fait 7 étapes de 19kms chacune avec du dénivelé : départ de Luz Saint Sauveur, arrivée à Bagnères de Luchon.

Tout au long de ces randonnées, nous avons pu admirer des paysages magnifiques : forêts, sentiers, lacs, rochers, pierriers, cols, sommets découvrant les surprises de la nature (faune et flore) au détour des chemins !

Il est habituel de dire « la montagne ça vous gagne », je pense que les amateurs me comprendront. Après la montée ça descend, après la descente ça monte, quel plaisir de franchir les cols encore et encore.

Le soir, au gîte, le dîner est animé avec les anecdotes de chacun.

GR 34

« Les bretons » de Rando Sac au Dos ont continué, cette année encore, le GR34 pendant une dizaine de jours.

De la rade de Brest à Douarnenez, en passant par Camaret et d'autres petits villages typiques bien fleuris, nous avons pu admirer des paysages magnifiques, une côte découpée, des îlots rocheux occupés par les mouettes. Des sentiers étroits parfois surplombaient une mer aux couleurs en dégradé de bleu et de vert ! La bruyère mauve et le chèvrefeuille (à la pointe aux Espagnols en particulier) tapissaient généreusement les abords de chemins.

De belles plages de sable fin ou de cailloux, des sentiers en sous bois (appréciés quand il faisait chaud), de belles grimpettes, des escaliers un peu raides parfois ont été « notre menu » presque quotidien !

Mais la Bretagne est tellement belle ! À l'année prochaine

US Parempuyre handball

Le club s'était une nouvelle fois associé à l'ACAP en proposant une animation lors des matchs du 7 décembre. Pour tout but marqué, 1€ était reversé au Téléthon. Une tirelire permettait aussi à chacun de participer à cette bonne cause.

Depuis fin septembre, les licenciés ont la possibilité de participer au financement du club grâce aux achats effectués chez certains commerçants de proximité. Se rendre chez nos partenaires Intermarché ou La Roma permet de reverser au club un pourcent du montant de la facture et les euros s'accumulent. J'achète#JeSponsorise#JeSoutiensMonClub.

Notre loto annuel aura lieu le vendredi 31 janvier à L'Art Y Show. Tous à vos agendas et venez nombreux. Pensez à réserver !

L'USP a l'honneur de vous annoncer que le nombre de licenciés est en continuelle augmentation et compte aujourd'hui plus de 200 LICENCIÉS. Merci aux joueurs qui nous font confiance, aux parents qui nous accompagnent et nous soutiennent, aux bénévoles qui font vivre le club. MERCI A TOUS ! Nous vous souhaitons une très belle année 2020, le sport vous apportera bonheur, santé et épanouissement.

Contact Stéphane LAMOURE 06 32 29 60 44

VIVONS PAREMPUYRE

Depuis quelques années, l'attractivité de Parempuyre augmente. Pourquoi faudrait-il, comme certains, le regretter ? Au contraire : si notre commune attire, c'est parce qu'elle est ouverte, que son cadre naturel plaît, que les commodités et les services y sont nombreux et de qualité... et surtout que le vivre ensemble y est une valeur forte. Faut-il rappeler que, dans la nature comme dans le domaine de la génétique humaine, la diversité est une richesse et une force ? À Parempuyre, elle est signe de vitalité et de développement. Mais un développement maîtrisé et équilibré.

Notre équipe s'est engagée collectivement pour soutenir le commerce et adapter le niveau des équipements et des services à cette nouvelle démographie. L'école primaire Madeleine Brès a ouvert dès la rentrée 2019-2020, tandis que la Maison des Associations, en cours de construction, est déjà bien avancée. Et pour simplifier encore la vie des parents, nous avons créé un portail famille, en ligne depuis décembre. Avancer et s'adapter en permanence est notre credo.

Nous agissons sur d'autres fronts : l'habitat, l'urbanisme, la gestion de notre patrimoine foncier. Et de manière très concrète : ainsi, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) stipule que pour chaque arbre coupé, un arbre doit être replanté. Dans une commune composée à 80% de vignes, de marais et d'espaces boisés, ce document tient compte des enjeux forts et des spécificités de notre territoire.

Notre équipe poursuit son travail avec sérieux et méthode. En cette fin d'année, nous avons à cœur de multiplier les moments de rencontres et d'échanges pour enrichir les rapports humains, renforcer les solidarités et surtout préparer le Parempuyre de demain.

A l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux.

L'équipe Vivons Parempuyre, groupe majoritaire
vivonsparempuyre@gmail.com

UNION POUR PAREMPUYRE

Cœur de ville, cœur de vie

Parempuyre ne doit pas être uniquement le lieu d'opérations immobilières spéculatives.

Nous devons préparer l'avenir de notre territoire, tant en équipements publics qu'en quartiers de vie.

La revitalisation du centre-ville est une priorité à laquelle beaucoup de citoyens sont attachés.

Pour « attirer en ville », il est nécessaire d'animer, dynamiser, promouvoir et coordonner les actions, communiquer, faciliter l'accessibilité par la mise à disposition de nouveaux moyens de transport notamment pour les secteurs les plus éloignés.

En faisant le lien entre tous les acteurs, créer des activités, des lieux de partage et d'apprentissage dont tout le monde puisse profiter, sont aussi des moyens d'autant plus importants que l'attractivité commerciale se développe en périphérie.

Une méthodologie efficace et solide, une stimulation de l'engagement des habitants pour la commune sont essentielles pour nous éclairer dans la réflexion.

Souhaitons que chacun garde un regard ouvert et curieux, un esprit humaniste et solidaire.

Nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020.

Union Pour Parempuyre, contact@unionpourparempuyre.fr
H.LAGARRIGUE, N.LALANNE, M.PAGADOY

ENSEMBLE PAREMPUYRE

Texte non communiqué.

Ensemble Parempuyre, annie.vallejo@orange.fr / bernard.bret33@orange.fr
A. VALLEJO, B. BRET

PAREMPUYRE À L'ÉCOUTE

Texte non communiqué.

Parempuyre à l'écoute, parempuyrealecoute@gmail.com
I. DEL POZO

AGENDA



**CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION MARDI 7 JANVIER 2020
À PARTIR DE 19 H 00 À L'ART Y SHOW - ENTRÉE LIBRE**

Janvier

7 janvier

19h à L'Art Y Show

Cérémonie des vœux aux Corps constitués et à la population

18 janvier

10h-20h à la bibliothèque

Nuit de la lecture

Programme détaillé à venir sur le site de la ville : www.parempuyre.fr

22 janvier

14h au Club House

Café rencontre

Atelier CPAM : bilan santé, présentation de l'offre de santé et du dossier médical partagé

25 janvier

9h15 à la bibliothèque

Café biberon

Thème: les émotions chez le tout-petit (0-3 ans). Entrée libre

24-26 janvier

P'art Music Festival

L'Art Y Show

Vendredi 24 janvier - 20h30

Pascal Jean Marignan & co - 50 ans de piano.

De Bach à Léo Ferré avec divers intervenants.

Samedi 25 janvier - 20h30

Orly trio - Chanson et poésie française

Dimanche 26 janvier - 17h

Concert musique celte.

Chorale L'eau Bourde : répertoire chants bretons.

Ceilidh Band : répertoire musiques écossaises.

Février

7-11 Février

L'Art Y Show

Bourse puériculture

Vente de vêtements et matériel de puériculture (0-6ans)

Dépôt : vendredi 7 février de 9h à 19h

Vente : samedi 8 février de 9h à 19h

Remise des invendus : 10 février de 15h à 19h

Renseignements auprès du CCAS

14 Février-8 mars

L'Art Y Show

Regard sur le monde

Cette année, direction l'Irlande ! Venez participer aux différentes activités et assister aux représentations pour découvrir ce pays et ses coutumes.

Programme détaillé à venir sur le site de la ville : www.parempuyre.fr

Mars

15 et 22 Mars

Elections municipales

Avril

1^{er} avril - 7 avril

L'Art Y Show

Bourse vêtements printemps été

Dépôt : 1^{er} avril de 9h à 19h et 2 avril de 9h à 12h

Vente : vendredi 3 avril de 9h à 19h

et samedi 4 avril de 10h à 13h et 15h à 19h

Remise des invendus : 7 avril de 15h à 19h

Renseignements auprès du CCAS

14-18 avril

Portes ouvertes de l'Ecole Municipale d'Arts

L'occasion de découvrir les nombreuses activités artistiques proposées par l'ÉMA et rencontrer les professeurs.

18-19 avril

Parc de L'Art Y Show

Fête foraine